



Réunion thématique: les causes profondes de la migration irrégulière

« Vers une compréhension et des réponses communes »

Sous la présidence de la République française et la co-présidence de la République du Sénégal

23 et 24 octobre 2018 - Paris, France

Conclusions de la co-présidence

Comprendre et reconnaître la complexité des dynamiques migratoires

Les migrations ne sont pas le fait d'un seul déterminant. Il convient de considérer le migrant comme un individu autonome, mu par des motivations complexes. La notion de « projet migratoire », en constante réévaluation et reconfiguration lors de la mise en œuvre de la migration, permet de mieux appréhender les parcours des migrants.

1. Enrichir les initiatives existantes en créant des liens avec la recherche ;
2. Croiser les regards pour saisir la complexité des dynamiques migratoires entre : i) les régions qui ont une longue histoire de la migration où la migration est un levier important de développement local ; ii) les pôles urbains majeurs de l'émigration internationale ; iii) les carrefours migratoires et iv) les régions de destination au sein desquelles on retrouve les changements de motivations et de décisions tout au long du parcours migratoire ;
3. Reconnaître qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre les causes structurelles de la migration irrégulière et les causes structurelles de la migration régulière ;
4. Prendre bien en compte une approche centrée sur le migrant, sur la parole individuelle ou collective des acteurs, ainsi que sur leur réflexion dans la construction - ou pas - du projet puis du parcours migratoire, à savoir : i) leur impression sur le contexte migratoire actuel ; ii) leur entourage ; iii) les conditions avant le parcours (institutionnelles, informations, environnement socio-économique et culturel, etc.) ; iv) les conditions durant le parcours (réseaux sociaux, fratrie dispersée, politiques migratoires, etc.).
5. Resituer la réalité des mouvements migratoires sous-régionaux en s'appuyant sur des données probantes.



Exploiter le capital humain en investissant dans les outils de travail et de formation

L'émigration peut traduire la volonté d'acquérir un meilleur statut social ou économique ou d'obtenir une expérience professionnelle supplémentaire. Dans beaucoup de pays d'origine, le diplôme ne constitue plus un passeport fiable qui garantit l'accès à un emploi et à un salaire en adéquation avec le niveau d'études entreprises.

1. Valoriser les formations courtes pour faciliter l'accès à l'emploi et mettre l'accent sur la formation continue afin de dépasser les apprentissages « informels » et renforcer la formation initiale (par des spécialisations notamment) ;
2. Identifier les attentes des entreprises créatrices d'emplois en matière de savoir et de savoir-faire ;
3. Reconnaître le statut d'entrepreneur, y compris dans le secteur informel, et favoriser les initiatives entrepreneuriales, dont les nouvelles formes d'entrepreneuriat qui permettent la sortie d'une activité de survie par : i) une amélioration du climat des affaires ; ii) un meilleur accès à l'information pour chaque secteur d'activités ; iii) une concertation avec les établissements de prêt ; iv) un accompagnement spécifique des entrepreneurs du secteur informel des quartiers défavorisés des villes ; v) la prise en compte de la dimension de genre.

Lutter contre l'exclusion sociale

L'émigration est souvent une réponse, une forme d'action face à un sentiment de frustration, d'exclusion ou d'injustice sociale. Pour se faire une place dans la communauté, notamment grâce à l'exercice d'une activité professionnelle et l'acquisition d'un capital financier, le départ semble alors la seule issue.

1. Mettre en valeur et soutenir les connaissances et les savoir-faire, notamment des artisans, commerçants et pêcheurs ;
2. Élaborer une politique de compétences qui privilégie une qualification optimale qui prête attention aux aspects qualitatifs de l'éducation, favorise la mobilité à l'étranger des diplômés pour diversifier les expériences professionnelles et installe un dialogue social afin de redonner au diplôme un vrai statut ;
3. Favoriser les échanges intergénérationnels, entre ceux qui sont partis, ceux qui sont restés afin de i) mieux situer l'imaginaire migratoire ii) interroger collectivement les enjeux des rapports familiaux ;
4. Améliorer la gouvernance de façon à associer les jeunes dans la définition des politiques publiques comme lors de la conception des projets de développement.

Redynamiser le secteur agricole pour limiter le phénomène de l'exode rural

L'Afrique subsaharienne se caractérise par l'importance durable de sa population rurale. Dans cette région, le renforcement du secteur agricole et le développement rural sont donc essentiels pour lutter contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et l'absence de perspectives d'emploi, qui sont à l'origine de mouvements migratoires vers les zones urbaines. La planification du développement local et la prise en compte du facteur migratoire concernent tous les acteurs du territoire. Il convient de mener une action concertée qui implique la société civile, les collectivités locales et les services déconcentrés de l'Etat.

1. Impliquer davantage les autorités locales et les chefs de groupes sociaux en milieu rural (chefs religieux, traditionnels et coutumiers) dans la prise de décision sur les politiques locales, tout en associant les partenaires techniques et financiers et les instituts de recherche ;
2. Favoriser les processus de décentralisation avec la collaboration des services techniques de l'Etat ;
3. Investir dans la création d'emplois, le développement territorial et les systèmes alimentaires durables en : i) créant des opportunités de travail décent en renforçant les chaînes de valeur agricoles (avec l'aide notamment de la recherche) et le développement de l'agrobusiness ; ii) augmentant la résilience des moyens de subsistance agricoles face aux menaces et aux crises ; iii) instaurant un dialogue avec le secteur marchand et l'ensemble des acteurs pertinents dont les coopératives, associations de jeunes, habitants des zones rurales, etc. ;
4. Stimuler le développement rural en : i) exploitant le potentiel des transferts de fonds et des investissements de la diaspora pour l'agriculture et les activités non agricoles dans les zones rurales d'origine ; ii) promouvant les retours (au niveau national et international) en tant que ressource pour l'agriculture et le développement rural et en maximisant le potentiel des migrants réinstallés en milieu rural ; iii) facilitant la migration saisonnière ; iv) en luttant contre la dégradation des terres ; v) favorisant l'accès aux services de base ;
5. Sensibiliser et informer : i) sur les conditions de vie et les opportunités du milieu rural et urbain ; ii) sur les exemples de réussite en milieu rural en ayant de jeunes agriculteurs « Ambassadeurs » comme vecteurs de promotion.

Créer des politiques urbaines durables favorisant l'intégration des migrants et inclure le niveau local sur les questions migratoires

L'urbanisation croissante de la migration confronte les villes à de nouveaux défis, liés à l'arrivée de migrants ayant un besoin d'accès à l'emploi et aux services. Cependant, ces espaces urbains représentent aussi une source d'opportunités pour les migrants, leur offrant l'accès aux moyens de subsistance et la possibilité de s'engager dans des projets d'entrepreneuriat. Il convient d'impliquer davantage les collectivités territoriales dans les discussions sur la gouvernance des migrations, afin de créer des politiques durables favorables à l'inclusion des migrants.

1. Tenir compte des questions migratoires et des différentes catégories de migrants dans la planification urbaine des grandes villes mais aussi des villes intermédiaires et des petites villes ;
2. Favoriser les liens ruraux-urbains par le réseautage de villes (par ex intercommunalité) et prendre en compte l'agglomération et le péri-urbain pour faciliter, notamment, la transition des zones rurales vers l'urbain ;
3. Concevoir la planification urbaine dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire avec les autorités nationales et locales, mais aussi travailler avec l'ensemble des acteurs de la zone élargie péri-urbaine y compris les autorités traditionnelles qui peuvent notamment jouer un rôle dans la gestion des terres. Aller au-delà de la définition formelle de la ville ;
4. Renforcer l'articulation et la cohérence des politiques de décentralisation et de déconcentration et des politiques sectorielles ;
5. Promouvoir le développement des centres urbains régionaux de manière durable, inclusive et non discriminante (approche fondée sur les droits -accès aux services de base etc.), en associant notamment les organisations de la société civile (associations de migrants, etc.) et en faisant la promotion des activités scientifiques et culturelles des migrants en ville ;
6. Reconnaître la contribution positive des migrants y compris dans les secteurs économiques formels et informels en tant qu'accélérateurs d'une urbanisation et d'un développement durable des villes ;
7. Accompagner les collectivités territoriales dans la prise en compte des besoins des migrants et porter une attention particulière aux quartiers dans lesquels ils résident ;
8. Mieux maîtriser le registre de population pour mieux connaître le profil socio-économique des migrants et leurs besoins (importance de l'accès aux données et à l'information conformément à la législation en vigueur) ;
9. Continuer à renforcer et fiabiliser les registres d'état civil pour favoriser la gestion de la mobilité, notamment des mouvements pendulaires journaliers ;
10. Accompagner (avec des services de conseil par ex.) la première étape d'installation du migrant et construire une relation de confiance avec une approche participative.

Équilibrer le discours narratif sur les causes profondes de la migration

Il est important d'assurer une communication équilibrée en redéfinissant le débat sur les causes profondes de la migration irrégulière et en promouvant une approche fondée sur des données factuelles. Cette approche permettra de mieux appréhender les motivations, dynamiques et causes à l'origine des mouvements migratoires, afin de prendre des décisions et d'élaborer des politiques migratoires adaptées et pertinentes.

1. Élaborer des messages cohérents et se coordonner pour communiquer sur les initiatives et politiques migratoires dans le but de renforcer la crédibilité des messages ;
2. Utiliser une terminologie neutre et professionnelle ;
3. Chercher à équilibrer le pouvoir des images sur les opinions publiques par des données factuelles et des analyses ;
4. Assortir l'information de contextualisation et d'explications se basant sur des données probantes afin de mieux lutter contre la désinformation ;
5. Établir un dialogue constructif entre les autorités et les médias sur la migration ;
6. Identifier les publics cibles et adapter les messages en conséquence ;
7. Dialoguer avec différents types d'influenceurs (différentes personnes capables de transmettre le message avec force) ;
8. Considérer l'éducation (rôle des enseignants, etc.) en tant qu'élément clé de la stratégie de communication en matière de migration ;
9. Comprendre le rôle des réseaux de médias sociaux et des outils de communication modernes pour influencer / façonner les opinions (en particulier les jeunes).